



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

19 février 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue au Centre récréatif de L'Étang-du-Nord, le 19 février 2018 à 19 h 33, sous la présidence du maire M. Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, président du conseil de la Communauté maritime et maire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
Mme Rose Elmonde Clarke, mairesse de la Municipalité de Grosse-Île  
M. Benoit Arseneau, conseiller du village de Havre-aux-Maisons  
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima  
M. Jean-Philippe Déraspe, conseiller du village de L'Étang-du-Nord  
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée  
Mme Suzie Leblanc, conseillère du village de L'Île-du-Havre-Aubert  
M. Gaétan Richard, conseiller du village de Grande-Entrée

Sont aussi présents :

M. Serge Rochon, directeur général  
Mme Danielle Hubert, directrice des finances  
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

Quelque trente personnes assistent également à la séance.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Jonathan Lapierre, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 33.

CM1802-1029

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil de la Communauté maritime ont reçu une convocation du greffier, le 15 février dernier, relativement à la tenue de cette séance extraordinaire.

Sur une proposition de M. Roger Chevarie, appuyée par M. Benoit Arseneau, il est résolu à l'unanimité

d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été présenté en ajoutant le sujet suivant : « Autorisation de dépôt d'un projet à l'appel de propositions du programme Mobilisation-Diversité – Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ».

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Services municipaux
- 3.1 Administration



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

19 février 2018

- 3.1.1 Délégation de pouvoirs administratifs – Directeur général de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
- 3.2 Réglementation municipale
  - 3.2.1 Avis de motion – Règlement n° CM-2018-01 d'imposition décrétant les différents taux de taxes, compensations et permis pour l'année financière 2018
  - 3.2.2 Dépôt du projet de règlement n° CM-2018-01 d'imposition décrétant les différents taux de taxes, compensations et permis pour l'année financière 2018
  - 3.2.3 Avis de motion – Règlement n° CM-2018-02 amendant les règlements d'emprunt n°s A-2006-06, A-2007-01 et A-2008-06
  - 3.2.4 Dépôt du projet de règlement n° CM-2018-02 amendant les règlements d'emprunt n°s A-2006-06, A-2007-01 et A-2008-06 visant à uniformiser les unités de tarification avec le tableau unitaire du règlement d'imposition annuel n° CM-2018-01
- 4. Période de questions
- 5. Clôture de la séance

### SERVICES MUNICIPAUX

### ADMINISTRATION

CM1802-1030

#### Délégation de pouvoirs administratifs – Directeur général de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a procédé à l'embauche d'un nouveau directeur général en la personne de M. Serge Rochon et que celui est entré en fonction en janvier 2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut déléguer des pouvoirs administratifs au personnel de l'administration municipale;

CONSIDÉRANT QUE pour la gestion des affaires municipales, il est nécessaire de déléguer le directeur général pour la signature de documents administratifs;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Roger Chevarie,  
appuyée par M. Jean-Philippe Déraspe,  
il est résolu à l'unanimité



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

19 février 2018

que le directeur général, Serge Rochon, soit désigné, à signer, pour et au nom de la Communauté maritime et de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, tout document inhérent aux affaires municipales générales et tout document concernant les divers services municipaux.

### DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET DES COMMUNICATIONS

CM1802-1031

#### Autorisation de dépôt d'un projet à l'appel de propositions du programme Mobilisation - diversité du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)

CONSIDÉRANT l'importance de miser sur l'attraction et la rétention de personnes immigrantes pour agir sur les défis démographiques et économiques de notre territoire, tels que le vieillissement de la population et les besoins en main-d'œuvre;

CONSIDÉRANT la volonté exprimée par les intervenants locaux d'explorer les options liées à l'immigration comme avenue de développement pour notre collectivité;

CONSIDÉRANT les travaux en cours de la Communauté maritime relativement à l'élaboration d'une stratégie d'attraction des personnes ayant une orientation visant à développer des mesures spécifiques à l'immigration;

CONSIDÉRANT l'appel de propositions en cours, du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), au soutien de projets novateurs pour l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre immigrante en région dans le cadre du programme Mobilisation – Diversité;

CONSIDÉRANT QUE ce programme constitue une occasion de documenter les possibilités liées à l'immigration en contexte insulaire et de promouvoir les retombées positives de l'immigration auprès de la population.

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Richard Leblanc,  
appuyée par M. Gaétan Richard,  
il est résolu à l'unanimité

que le conseil confie le mandat au Service du développement du milieu de déposer un projet dans le cadre de l'appel de propositions du programme Mobilisation – Diversité, d'ici le 7 mars 2018;

que le conseil autorise le directeur général, Serge Rochon, à signer tous les documents relatifs à cette demande et à l'entente éventuelle avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI).



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

19 février 2018

### **RÉGLEMENTATION MUNICIPALE**

**CM1802-1032**

#### **Avis de motion – Règlement n° CM-2018-01 d'imposition décrétant les différents taux de taxes, compensations et permis pour l'année financière 2018**

Le conseiller Roger Chevarie donne l'avis de motion préalable à l'adoption du règlement d'imposition décrétant les différents taux de taxes, compensations et permis pour l'année financière 2018.

**CM1802-1033**

#### **Dépôt du projet de règlement n° CM-2018-01 d'imposition décrétant les différents taux de taxes, compensations et permis pour l'année financière 2018**

CONSIDÉRANT l'adoption du budget 2018 de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et de la Communauté maritime;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prévoit adopter son règlement d'imposition décrétant les différents taux de taxes compensations et permis pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné quant à la présentation d'un tel règlement séance tenante;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de la loi, tout projet de règlement doit être déposé à une séance préalable à celle de l'adoption d'un règlement;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Mme Suzie Leblanc,  
appuyée par M. Jean-Philippe Déraspe,  
il est résolu à l'unanimité

que le conseil de la Communauté maritime prenne acte du dépôt du projet de règlement de taxation n° CM-2018-01 séance tenante.

**CM1802-1034**

#### **Avis de motion – Règlement n° CM-2018-02 amendant les règlements d'emprunt nos A-2006-06, A-2007-01 et A-2008-06**

Le conseiller Benoit Arseneau donne l'avis de motion préalable à l'adoption du règlement amendant les règlements d'emprunt n<sup>os</sup> A-2006-06, A-2007-01 et A-2008-06.



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

19 février 2018

CM1802-1035

**Dépôt du projet de règlement n° CM-2018-02 amendant les règlements d'emprunt nos A-2006-06, A-2007-01 et A-2008-06 visant à uniformiser les unités de tarification avec le tableau unitaire du règlement d'imposition annuel no CM-2018-01**

CONSIDÉRANT l'adoption du budget 2018 de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et de la Communauté maritime;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prévoit adopter son règlement d'imposition décrétant les différents taux de taxes compensations et permis pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'adopter un règlement ayant pour but d'ajuster les unités de tarification avec le tableau unitaire d'imposition de tarification des matières résiduelles joint en annexe du règlement annuel de taxation;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné quant à la présentation d'un tel règlement séance tenante;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de la loi, tout projet de règlement doit être déposé à une séance préalable à celle de l'adoption d'un règlement;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Jean-Philippe Déraspe,  
appuyée par M. Benoit Arseneau,  
il est résolu à l'unanimité

que le conseil de la Communauté maritime prenne acte du dépôt du projet de règlement n° CM-2018-02 séance tenante.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

CM1802-1036

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. Roger Chevarie,  
appuyée par M. Richard Leblanc,  
il est résolu à l'unanimité

de lever la séance à 19 h 42.

---

Jonathan Lapierre, maire

---

Jean-Yves Lebreux, greffier